

L a u s a n n e

COMMUNE DE LAUSANNE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions légales en la matière, la Municipalité soumet à l'enquête publique:

Zone réservée communale selon l'art. 46 LATC concernant les secteurs de Pra Roman, Vers-chez-les-Blanc, Chalet-à-Matthey, Flon Morand, Montblesson (territoire communal situé en-dehors du périmètre compact du Projet d'agglomération Lausanne-Morges).

L'ensemble du dossier est déposé au Service de l'urbanisme de la Direction culture et développement urbain, rue du Port-Franc 18, 2^{ème} étage, **du 16 février au 19 mars 2018.**

Durant cette période, les observations ou oppositions qu'il pourrait susciter devront être consignées par lettre recommandée adressée à ladite direction ou inscrites directement sur la feuille d'enquête.

Une soirée d'information publique est organisée le jeudi **15 février 2018 à 19h00**, à la salle de gymnastique du collège de Vers-chez-les-Blanc.

Plus d'informations sont également disponibles au lien suivant:

<http://www.lausanne.ch/zone-reservee>

**DIRECTION CULTURE ET
DÉVELOPPEMENT URBAIN**